# 

* Date : 21-04-2017
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2017816324
* Auteur :

Justice de paix du second canton de Namur
Remplacement
Par ordonnance du 10 avril 2017 rendue sur requête en remplacement déposée devant la Justice de Paix du premier canton de Namur en date du 31 janvier 2017, le Juge de Paix du second canton de Namur
a mis fin à la date du 10 avril 2017 au mandat de Maître CAVELIER Christine, avocat, à 6833 Ucimont, rue du Champ de Tu, 33, désignée en qualité d'administrateur de biens par ordonnance de la Justice de Paix du premier canton de Namur en date du 26 janvier 2015
pour :
Monsieur Rudi STOFFELEN, né à Lobbes le 30 mai 1964, radié d'office depuis le 22/12/2016, dernier domicile à 5100 Jambes (CPAS), rue de Dave 165, résidant, Scierie d'En Haut 3/3 à 6870 Saint-Hubert (Poix);
ET
désigné en remplacement Maître Jean-Luc NAVARRE, avocat à 5030 Gembloux, avenue des Combattants, 80, comme nouvel administrateur des biens de la personne protégée susdite.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Palate Anne